

# Centre de loisirs « ENFANCE VILLAGE ACCUEIL »



Projet pédagogique des vacances  
Du 22 au 26 février 2021

Groupement d'Intérêt Public « Enfance Village Accueil »  
Accueil Lieu d'accueil : Espace Culturel et Familial  
50, rue André David – 54 170 OCHEY  
Tél : 06.83.78.73.63

## 1- Les objectifs pédagogiques

L'accueil des vacances préservera les mêmes objectifs pédagogiques que l'accueil du périscolaire de façon à poursuivre les objectifs fixés.

- ▶ Assurer une sécurité affective et physique de l'enfant
- ▶ Etablir une bonne communication avec les parents
- ▶ Respecter le rythme de l'enfant et établir des repères avec l'enfant
- ▶ Favoriser le développement de l'enfant en lui permettant de s'amuser, d'enrichir ses connaissances, de créer et de faire des choix
- ▶ Favoriser l'éducation à la citoyenneté de l'enfant
- ▶ Etre à l'écoute de l'enfant
- ▶ Permettre à l'enfant de s'engager dans un projet
- ▶ Etablir un partenariat avec les enfants, les enseignants, les élus, les associations, l'équipe d'animation et l'organisateur

Nous animerons les vacances sur le thème suivant : **En avant pour l'Afrique**

## 2- L'encadrement

1 animateurs pour 8 enfants **de moins de 6ans**

1 animateur pour 12 enfants **de plus de 6ans**

1 directeur

## 3- Présentation des différents lieux de vie

La commune d'Ochey met à disposition différents lieux de vie pour le centre :

**L'Espace Culturel et Familial** nous offre accès à une grande salle d'activités, une salle de sieste, une cuisine, un bloc sanitaire équipé de petits WC, d'une cour recouverte de macadam clôturée.

**Le terrain multisports** nous permettra d'organiser des jeux de terrain.

**Le jardin du presbytère nommé « Le Jardin d'Eva »** espace clos de mur

## 4- Les fonctions de l'accueil de loisirs

Les enfants scolarisés de 3 à 11 ans qui fréquenteront l'accueil de loisirs du Groupement d'Intérêt Public « Enfance Village Accueil » devront y trouver un enrichissement personnel et y passer une bonne semaine.

a) Une fonction sociale :

L'accueil des vacances devra répondre aux besoins des parents qui auront la possibilité de laisser leur enfant la journée en leur assurant :

- Un lieu d'accueil sécurisé pour leur enfant : l'Espace Culturel et Familial à Ochey
- Des horaires précis : de 7h30 (7h00 sur demande) à 18h30.
- Un règlement intérieur

Le développement de l'enfant se poursuivra avec la découverte de nouvelles activités partagées avec de nouveaux camarades de jeux venant de communes avoisinantes du GIP.

b) Une fonction éducative :

Les vacances seront un moment d'enrichissement personnel autant par l'acquisition de nouveaux savoirs (savoir-être, savoir faire et le savoir vivre) qu'un moment de détente. Chaque enfant évoluera à son propre rythme en fonction de ses besoins, tout en respectant son âge et ses choix d'activité.

c) Une fonction ludique :

L'enfant devra trouver du plaisir dans ses activités de façon à avoir envie de revenir à l'accueil de loisirs et que ses découvertes soient source d'émerveillement.

## 5- La mise en œuvre des objectifs pédagogiques

### ***1) Assurer une sécurité affective et physique à l'enfant :***

La sécurité affective sera assurée par l'équipe d'animation qui veillera à :

- être à l'écoute de l'enfant
- observer le groupe dans son ensemble
- connaître chaque enfant individuellement. La directrice informera l'équipe si besoin des problèmes de santé des enfants (à l'aide de la fiche de renseignements remplie au préalable par les parents)
- informer l'enfant du programme des activités et des règles de vie en collectivité

L'équipe d'animation définira l'espace libre auxquels les enfants pourront pratiquer les activités ou pendant les temps informels et assurera une bonne surveillance pour assurer une sécurité physique de l'enfant.

### ***2) Etablir une bonne communication avec les parents :***

Informez les parents sur l'organisation et le projet pédagogique des vacances à l'inscription de leur enfant, à l'accueil ou au retour des parents accompagnateurs.

Le planning de la semaine sera affiché dans la salle principale d'activité et sur la porte d'entrée.

Une restitution sera programmée à la fin de la semaine pour que les enfants présentent à leurs parents tout ce qu'ils ont pu apprendre ou découvrir tout au long de la semaine lors de l'accueil.

### ***3) Respecter le rythme de l'enfant et établir des repères avec l'enfant***

Une répartition par âge s'établira en lieu de vie pour une meilleure gestion des regroupements à certains moments de la journée (accueil-retour).

Les plus petits (3-6ans) pourront se reposer par un temps de sieste après le repas de midi et pour les plus grands (7-11 ans) d'établir un temps calme. Ce repos est nécessaire pour le bien être de chaque enfant.

Une journée type :

**7h00 – 9h00 :** Accueil et pointage des enfants

**9h00 :** Regroupement des enfants pour explications sur les activités

Une activité (aménagée en fonction de l'âge des enfants) devra au moins durer une heure à une heure trente tout en sachant que les tous petits ont besoin de changer d'activité toutes les 20 minutes. A la fin de l'activité, l'animateur et les enfants participeront au rangement du matériel et l'animateur animera son groupe d'enfants jusqu'au moment du repas ou du goûter.

**12h00 :** Repas, à organiser en fonction du nombre d'enfants

**13h15 – 13h40 :** Temps calme organisé selon les âges (sieste pour les plus petits)

**13h45 :** Présentation des activités

Reprise des activités pour les plus grands

Les plus petits reprendront les activités de façon échelonnées sauf jour de sortie

**16h30 :** Goûter

**16h50 :** Activités informelles (rédaction du journal de bord, lecture, jeux de société...)

**17h00 – 18h30 :** Départ échelonné

*Ce planning est donné à titre indicatif et devra être adapté aux rythmes des enfants.*

***4) Favoriser le développement de l'enfant en permettant de s'amuser, d'enrichir ses connaissances, de créer et de faire des choix.***

L'équipe d'animation veillera à diversifier les activités en proposant :

► aux plus petits (3-6ans)

Des jeux d'éveils (appel aux 5 sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût), des activités de plein air (jeux de terrain, grand jeux), des chants, du dessin (peinture, feutre, encre...), des réalisations, des contes, un espace livre, petit jeu relatif au thème, activités manuelles (découpage, collage, pions, plaquettes...)

► aux plus grands (7-11ans)

Des activités physiques : des tournois sportifs, des grands jeux de coopérations, ...

Des activités manuelles, de découverte, des expériences, la découverte de jeux de sociétés, ...

La participation à un projet commun

Ces activités sont proposées en fonction des compétences de l'équipe d'animation. Un planning des activités sera travaillé en équipe et diffuser aux familles.

Afin de développer des ateliers d'initiations, d'expérimentation culturelles auprès des enfants, avec des professionnels du territoire, nous avons fait le choix de faire venir des intervenants du secteur comme une céramiste de Favières pour un atelier, par exemple.

### ***5) Favoriser l'éducation à la citoyenneté de l'enfant***

Apprendre à l'enfant à coopérer par la mise en place de grands jeux : les olympiades, tournoi sportif...

Les plus grands pourront se responsabiliser dans la préparation d'un grand jeu pour les plus petits avec l'aide des animateurs.

Apprendre à l'enfant à respecter les adultes : l'animateur veillera à établir une relation de confiance avec les enfants.

Apprendre à respecter le matériel afin d'éviter les vols et les dégradations : l'animateur responsabilisera l'enfant pour le rangement.

### ***6) Etre à l'écoute de l'enfant :***

L'enfant doit pouvoir s'exprimer librement individuellement ou en groupe à l'aide de boîte à idées installée dans le lieu de vie ou par l'organisation de réunions d'enfants qui peuvent être régulées par l'adulte.

L'animateur justifiera ses accords ou ses refus de façon à être juste.

### ***7) Permettre à l'enfant de s'engager dans un projet :***

Permettre à l'enfant de s'impliquer dans un projet collectif ou individuel.

Donner les moyens à l'enfant de mettre son projet en place suivant les possibilités du centre. Expliquer à l'enfant les raisons qui ne permettent pas de mettre en place son projet (facteur sécurité, temps, matériel...)

### ***8) Etablir un partenariat entre les parents, les enseignants, les élus, les associations, l'équipe d'animation et l'organisateur :***

Privilégier les relations entre les différents acteurs de façon à établir des interactions, des échanges d'idées, de savoirs, de matériel.

Valoriser les compétences de chacun.

## **6- L'équipe d'adultes**

L'équipe d'adulte est responsable du respect et du bon fonctionnement du séjour.

Chaque animateur devra s'inscrire dans le projet pédagogique lors de la réalisation des activités et lors des moments de la vie quotidienne (toilette, repas, goûter, rangement, ménage des salles...)